



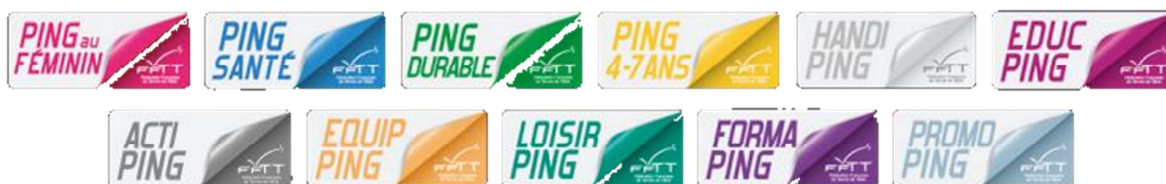
## À CHAQUE CLUB SON



Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents de club,

La FTT met à disposition des clubs un outil permettant à chaque structure pongiste de réaliser un état des lieux, d'identifier les points forts et les points à améliorer, de mettre en place des actions ciblées et surtout de faire reconnaître votre savoir-faire au niveau des collectivités, de vos partenaires institutionnels ou privés ; **le guide du Label.**

Ces labels au nombre de 11 sont répartis dans trois catégories : l'accueil (8), l'équipement (2) et la promotion (1) valables 4 ans auquel il faut rajouter un label d'Or pour un club ayant obtenu les 11 labels pendant les 4 ans.



Pour accéder à ce guide, connaître dans le détail les différents labels ainsi que la procédure à suivre, allez sur le lien suivant :

[http://www.fftt.com/site/medias/shares\\_files/fftt-guide-label-2017-1735.pdf](http://www.fftt.com/site/medias/shares_files/fftt-guide-label-2017-1735.pdf)

Il vous suffit d'avoir 8 réponses positives sur 11 pour obtenir un label, après analyse de la commission développement de la ligue.

L'obtention de subventions ou de sponsoring se faisant de plus en plus difficile il est aujourd'hui important de pouvoir justifier la qualité du travail réalisé grâce à une reconnaissance Fédéral... **A VOUS DE JOUER..... !**

Ligue de Normandie de Tennis de Table

Commission développement